



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 FEVRIER 2024**

DELIBERATION N° 8 (DCM-20240215-8)

Nombre de
membres en
exercice : 29

Présents : 17
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille-vingt-quatre, le quinze février à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 9 février 2024

Membres présents :

F. GONZALEZ, MJ ROQUES, G. LASSABE, M. EVENE-MATEO, L. GUYONNIE, J. DOS SANTOS, P. ACEDO, JM GUTIERREZ, JP CAZAUX, A. DARTIGUES, JP ALPHA, J. DARRIGADE, E. DEITIEUX, M. BECRET, MA THEBAUD, H. ETCHENIQUE, F. BILLARD.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Sandrine DARRIGUES donne pouvoir à Madame Marie-Josée ROQUES
Mme Alexandra VALETTE donne pouvoir à Monsieur Alain DARTIGUES
Mme Catherine DUFOUR donne pouvoir à Monsieur Francis GONZALEZ
Mme Céline DOS SANTOS donne pouvoir à M Jonathan DARRIGADE
Mme Jennifer WEBER donne pouvoir à M José DOS SANTOS
M Christophe MARTIN donne pouvoir à Mme Martine BECRET
M Dominique LAVIGNE donne pouvoir à Mme Hélène ETCHENIQUE
M Xavier BAYLAC donne pouvoir à M Gilles LASSABE
Mme Catherine DUPIN donne pouvoir à Madame Laurence GUYONNIE
Mme Simone PUYO donne pouvoir à M Jean-Marie GUTIERREZ
M Jérôme RANCE donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD

Membre absent : B. GERY

Secrétaire de séance : Madame Marie-Josée ROQUES

Objet :
**Approbation
d'une
convention de
servitude de
passage au
profit de GRDF**

Monsieur Patrick ACEDO, Adjoint expose à l'assemblée que dans le cadre des travaux de renouvellement du réseau gaz et de la mise en conformité des branchements dans les rues René Duvert, Henri Garcia, du Port et de Montilla, il convient de prévoir le raccordement sur l'antenne du réseau gaz de l'impasse Apollo.

Afin de formaliser le passage de ce réseau sur la parcelle AM 146, la Commune propriétaire, doit donner son accord. Il convient ainsi d'instituer une servitude de passage au profit de GRDF.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

**Certifié exécutoire
compte tenu du
dépôt à la Sous
Préfecture de
Bayonne
le
et de la publication
le**

- Accepte que sur la parcelle AM 146 soit grevée d'une servitude à titre gratuit, pour le passage de l'ouvrage souterrain précité ;
- Précise que cette servitude sera formalisée par la signature d'une convention à intervenir entre la Commune et GRDF ;
- Autorise le Maire à signer tous les documents et l'acte notarié relatifs à cette affaire.

**Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 16 février 2024
Le Maire,**

